

FICHE D'INSCRIPTION

9h00 - 12h00

7e Lurcy Classic Bike

14h00 - 18h00

Samedi 15 et Dimanche 16 juin 2024

Nom/ Prénom
Date de naissance :
Adresse complète :
Téléphone Fixe Téléphone portable :
Adresse mail(<u>LISIBLE)</u> :
Moto : Année Année
Moto : Année Année
Etat : Piste/ Route / Café Racer
Expérience piste :
Catégorie souhaitée : 🔲 125cc/2temps Cool. 🔲 Yamaha TZ/autre compétition
2 temps rapide. 4 temps classic rapide et moderne 4 temps classic vintage
Pas de licence obligatoire. Les participants sont couverts en RC par une assurance privée souscrite par l'organisateur. Possibilité de souscrire une garantie individuelle accident pilote sur le site de notre assureur : lenevette-assurances.com
Personne à contacter :Tél :Tél
JOINDRE une photocopie du permis de conduire/CASM/BSR/LICENCE. ATTENTION: permis de conduire/CASM/BSR/Licence à présenter obligatoirement le jour du roulage.
TARIF PAR PILOTE/MACHINE : 5 séances /jour
160 € membre du TZ Club France / 190 € autres
Règlement par chèque : à l'ordre du TZ Club France à envoyer accompagné de ce bulletin à : Jean-Noël DEKRAKRENI 360 Ancien Chemin des Marseillais 13390 AURIOL
Règlement par virement :
BANQUE : 10096 GUICHET : 1805 N° COMPTE : 00045350701. CLE : 26 DOMICILIATION: CIC VICHY. IBAN: FR76 1009 6180 5100 0453 5070 126. BIC: CMCIFRPP
Apéritif le samedi soir.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement général de la manifestation Lurcy Classic Bike <u>ET</u> du règlement du circuit de Lurcy Levis.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Date:

Mail: <u>lurcy@tzclubfrance.fr</u>
Jean-Noël: 06 19 16 04 56

Site: https://www.tzclubfrance.fr



Lurcy Classic Bike - Règlement Samedi 15 et Dimanche 16 juin 2024

1 - DEFINITION:

Le TZ Club France organise un rassemblement amical de motos sur le circuit de Lurcy Levis le Samedi 15 et Dimanche 16 juin 2024

2 - ORGANISATION:

Lors de ce rassemblement, les participants sont priés de suivre strictement les directives et consignes de sécurité données par les organisateurs, aussi bien sur le paddock que sur la piste.

3 - VEHICULES ADMIS

Ce rassemblement est ouvert à toutes les motos courses/sport.

4 - INSCRIPTIONS:

L'envoi du formulaire d'inscription entraıne par le participant l'acceptation de ce règlement, sans aucune réserve. Les organisateurs se réservent le droit de refuser la participation de machine ne correspondant pas aux catégories ou bien jugées dangereuses sans avoir à se justifier.

5 - DEMONTRATIONS:

La possibilité est donné à chaque participant de rouler sur son propre véhicule.

Il doit être titulaire d'un permis de conduire valide et conforme à son véhicule. Les organisateurs notifieront en temps utile la validation de la demande d'inscription.

6 - VERIFICATIONS:

Les véhicules admis doivent satisfaire à un contrôle technique. Les organisateurs se réservent le droit de refuser la participation de machines jugées dangereuses ou en mauvais état sans avoir à se justifier. Les trop plein devront aboutir à un bocal récupérateur. Les protèges chaine sont obligatoires et les tubes de sortie d'échappement doivent se terminer par un bourrelet (pas d'arrête vive). Le liquide de refroidissement devra être uniquement de l'eau. En ce qui concerne les machines de sport, les rétroviseurs devront être démontés et les optiques de phare camouflées, **les béquilles attachées et sécurisées.**

7 - EQUIPEMENT :

Les participants doivent obligatoirement porter une combinaison, une dorsale, un casque aux normes ainsi que des gants en cuir. Toute personne ayant un équipement défectueux ne sera pas autorisé à prendre la piste.

8 - ACCES A LA PISTE :

L'accès à la piste se fera à l'appel des organisateurs et après un passage en pré-grille. L'accès à la piste est interdit à toute personne ou véhicule, hormis ceux prévus par l'organisateur. L'accès à la piste est conditionné par la présentation du bracelet pilote et de la moto portant le sticker apposé lors du contrôle.

9 - ATTITUDE EN PISTE:

Lors de démonstration, toute notion de compétition est formellement exclue, ainsi que tout chronométrage. Les pilotes doivent respecter cet état d'esprit.

Chacun doit limiter son allure en fonction des motos plus lentes et respecter la signalisation des drapeaux présentés par le personnel de piste (Drapeau jaune : danger, ralentir, défense de dépasser. Drapeau rouge : interruption de la séance. Drapeau à damier : fin de la séance.) Chacun lève la main pour informer de votre rentrée au stand. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les consignes ou jugé dangereux.

10 - PARC/CIRCULATION:

Les participants et accompagnants se soumettront et respecteront la signalisation et les consignes des organisateurs dans l'enceinte du circuit sous peine de se voir exclure de la manifestation. Les chiens seront tenus en laisse.

11 - VOLS/DOMMAGES:

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les vols ou dommages survenus aux véhicules, ou à tout autre élément, garés ou exposés dans le cadre de la manifestation, ainsi que tout dommage matériel et/ou corporel survenu sur la piste.

12 - ASSURANCE :

Les organisateurs déclarent avoir souscrit une police d'assurance pour garantie en cas d'incendie ou d'explosion, les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant leur incomber, ainsi qu'aux participants, du fait de dommages corporels causés aux concurrents.

13 - REMBOURSEMENT:

Il ne sera fait aucun remboursement dans les 20 jours précédant la manifestations (sauf cas de force majeure).

Par leur signature sur la demande d'inscription, les participants acceptent le règlement et s'engagent à le respecter.



REGLEMENT

- 1. Chaque participant s'engage, par son inscription à respecter le présent règlement.
- 2. Chaque conducteur doit être titulaire du permis de conduire et ne pas faire l'objet de suspension de permis pendant la période de la réunion.
- 3. Chaque véhicule devra être obligatoirement assuré.
- 4. Chaque participant devra être titulaire d'une assurance individuelle couvrant sa responsabilité civile circulation et hors circulation.
- 5. Aucun véhicule ne doit s'engager sur la piste sans en avoir reçu l'autorisation.
- 6. Le port du casque et du cuir est obligatoire sur le circuit.
- 7. Il est strictement interdit:
- de franchir les limites déterminées par les quilles
- de faire demi-tour
- de faire marche arrière sur la piste
- d'emprunter la piste en sens inverse
- d'évoluer sur la piste avec un passager.
- de faire des "BURNS" : sous peine de devoir payer un forfait nettoyage de 200 EUR minimum.
- 8. Il est interdit à toute personne de traverser ou d'emprunter les abords de la piste sauf autorisation.
- 9. La SOPAGEMA décline toute responsabilité en cas de vol.
- 10. La responsabilité de la SOPAGEMA ne saurait être engagée en raison des dommages causés à la piste et aux installations du circuit, du fait des véhicules pouvant les endommager. Leur conducteur s'engage donc à la réparation des dommages ainsi causés.

Autorisation ParentaleROULAGE LURCY CLASSIC BIKE

15 & 16 jUIN 2024

REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné (e) (nom et prénom
Né (e) le (date et lieu de naissance) :
Demeurant à (adresse complète) :
(joindre une photocopie de votre carte d'identité)
AUTORISE
MINEUR l'enfant mineur (nom et prénom):
(joindre une photocopie de sa carte d'identité)
à participer au roulage qui se déroulera les 15 & 16 juin 2024 sur le circuit de Lurcy Levy en tant Pilote.
Fait àLeLe

Signature du représentant légal du mineur, précédée de la mention « lu et approuvé »